

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 03 avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,  
le trois avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est  
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur  
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**DÉLIBÉRATION N° 20250403\_6**

↳ **Approbation du Compte Administratif 2024 - Budget annexe Wimereux locatif.**

---

Date de la convocation

▪ 28 mars 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL  
Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal,  
M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, HECTOR Ludivine, NOËL Laure, M. SENEAL  
Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie, M. IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOLIE Pascal
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine  
Mme SAUVAGE Edith  
M. MARLOT Loïc  
Mme HEMBERT Axelle

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. JOUGLEUX Jean-Luc

<b>Lors du vote du compte administratif</b>	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes	Contre : Pour : 23

<b>Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats</b>	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	24
Votes	Contre : Pour : 24

**DÉLIBÉRATION N° 20250403\_6**  
**WIMEREUX LOCATIF**  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
SUR LE COMPTE DE GESTION  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

**Date de la convocation : 28 mars 2025**  
**Séance du 03 avril 2025 à dix-huit heures et trente minutes**

Le Conseil Municipal de la commune de Wimereux réuni sous la présidence (1) de M. Guy BOUTLEUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par M. Jean-Luc DUBAËLE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		5 115,33 €
Part affectée à investiss	58 974,84 €	62 674,36 €
Opérations de l'exercice	58 974,84 €	67 789,69 €
Totaux		
Résultat de clôture		8 814,85 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES  
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	30 775,97 €
0,00 €	14 207,88 €
0,00 €	44 983,85 €
	44 983,85 €

44 983,85 €	
0,00 €	NEANT
0,00 €	NEANT
44 983,85 €	

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
0,00 €	35 891,30 €
0,00 €	0,00 €
58 974,84 €	76 882,24 €
58 974,84 €	112 773,54 €
	53 798,70 €

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

8 814,85 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM.....

Le Président (lors du vote du compte administratif),  
Le 1er Adjoint,  
Guy BOUTLEUX

Pour expédition conforme,  
Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),  
Le Maire,  
Jean-Luc DUBAËLE



(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.  
(2) En fonction des données communiquées par le comptable